Immunité naturelle et naturopathie

PUBLIC CIBLE

Eleveurs de ruminants

OBJECTIFS

Connaitre les principes de l'immunité naturelle des ruminants pour faire découler des pratiques d'utilisation des plantes et des compléments alimentaires.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaires

CONTENU

-Découvrir le concept de naturopathie en santé animale adapté aux élevages bovin, ovin et caprin, quelque soit la
taille de troupeau: équilibre et bien-être des animaux
- Connaitre et comprendre le rôle du milieu sur la santé des animaux.
- Savoir adapter leur environnement de vie pour minimiser son impacts sur leur santé
- Agir sur les facteurs de risque tel que l'animation, l'eau, les pollutions, les équilibres microbiens...
- Connaitre les principes de l'immunité et savoir favoriser l'immunité naturelle des animaux.
- Savoir soutenir les fonctions physiologiques des animaux (métabolisme, vitalité et immunité) par des moyens
naturels (ex des plantes médicinales)
- Construire sa propre stratégie de préventions sur son élevage.
Savoir apprécier le bon usage des compléments alimentaires et des produits d'hygiène à la base de plantes pour
soutenir les fonctions biologiques des animaux l'élevage
o Utiliser ces produits de façon simple, autonome et légale.
o Connaître les raisonnements et les modes d’action des plantes actives et des noyaux aromatiques.
o Connaitre le les principales plantes actives et le noyaux aromatiques largement utilisés en France et adaptés à
l'élevage.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADDEAR de l'Ain

DURÉE : 2 jour(s)

TARIFS
Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Hugo Pagès
adear01@orange.fr
ADDEAR01

NOTE : Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation. / 92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
07/12/2020	01000 Ain	Jérôme Crozoulon

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)